Image not found or type unknown

Appel de charges 2 ans plus tard

Par **anpica**, le **18/03/2010** à **16:54**

Bonjour,

je suis locataire du même appartement depuis août 2007,
en 2009 l'appartement a changé de propriétaire.
Ce mois de février 2010, les anciens propriétaires m'ont adressé un premier courrier d "Etat de répartition" des charges de l'année 2007, puis un deuxième pour l'année 2008. ces deux courriers font état d'un solde à payer. C'est une mauvaise surprise.

J'ai régulièrement réglé mon loyer [fluo][s]charges comprises[/s][/fluo], cette demande des anciens propriétaires est elle "recevable" ?

En espérant que ma demande retiendra votre attention, et en vous remerciant para avance d'une réponse de votre part

Avec mes meilleures salutations.

Anpica

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés